

FINANCEMENT DE LA LGV PACA :

UN CHÈQUE EN BLANC !!

Voilà ce que demandent **RFF, les Co financeurs PACA** (CR, CG 06,13 et 83, communautés d'agglo. Aix , Marseille, Toulon, Nice) **et la Commission de Financement** (fonctionnaires de l'Etat) aux seuls habitants de la Région PACA sur les épaules desquels reposera la majeure partie du financement.

Estimé en 2006 à 5 à 7 milliards d'euros, le coût actuel est annoncé à plus de **20 Milliards d'euros** aux conditions économiques de 2008 (16,68 milliards pour la LGV en tant que telle, 3,92 milliards pour la modernisation des voies existantes selon le comité de pilotage de janvier 2011);

Ne comportant ni le coût des infrastructures routières et fonctionnelles nécessaires, ni celui de la ligne THT indispensable, ni ceux, bien sûr de la maintenance et du fonctionnement, beaucoup plus élevés que ceux d'une ligne TGV classique.

Soit 80 millions du km contre 12,8 millions du km pour la LGV Lyon-Marseille, 18,3 millions pour la ligne LGV-Est et 10 millions par km pour la création d'une voie classique.

La ventilation actuelle du financement des études est la suivante :

RFF : 25%, Etat : 25% et Région : 50%

Certes Monaco et l'Europe devraient contribuer, mais la principauté connaîtrait quelques difficultés. **Quant à l'Europe, non seulement elle n'a pas encore donné son accord pour la LGV PACA, mais pour la ligne Sud Europe Atlantique, elle a contribué à hauteur de.....0,16% !!!**

Et donc, si l'on se base sur cette ventilation, la Région devra régler une note de 10 milliards (au minimum) d'ici 2040.

Or la Région a un budget annuel d'1 milliard.

C'est une des régions les plus endettées de France, son taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale et son taux de pauvreté est de 12%. D'ailleurs, moins de la moitié des habitants paient l'impôt.

Autre particularité :

Si pour la LGV Est, d'un coût de 5,5 milliards d'euros, ce sont 6 régions et 19 départements qui ont été mis à contribution ;

Si pour la LGV Sud Europe Atlantique, ce sont 5 régions et 24 départements qui paieront ;

Pour la LGV PACA, seule la région PACA et ses 3 départements côtiers seront contributeurs

Mais la Commission de financement qui réfléchit et est programmée pour réfléchir encore longtemps, a la solution :

LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE !!!

Ce **pont d'or fait aux grandes entreprises** du bâtiment a déjà sérieusement obéré les finances du Canada et de la Grande Bretagne qui y ont mis fin. Mais l'Etat Français, tout comme les Collectivités Territoriales se sont engouffrés dans ce piège financier majeur pour compenser leur absence de fonds propres et l'irresponsabilité de leur gestion financière !

La concurrence est faussée dès lors que les petites et moyennes entreprises en sont exclues et **les marges** des majors se révèlent alors **considérables**.

Les banques prêtent à ces grands groupes privés à **des taux excessifs** au prétexte qu'il s'agit de prêts de longue durée (50 ans et plus)

Le concessionnaire choisi (Bouygues, Eiffage ou Vinci) emprunte une somme relativement modique au regard du montant total du projet, mais **se substitue au maître d'ouvrage (RFF) pour effectuer les travaux et toucher toutes les redevances** pendant 50 ans !!

L'Etat garantit le prêt du concessionnaire privé auprès des banques et, cerise sur le gâteau, **devra le subventionner en cas de déficit financier de la ligne !!**

Or le déficit est certain puisque **la rentabilité de la LGV PACA**, estimée à 10% par RFF, **sera**, à en juger par les résultats constatés sur les autres lignes LGV (sauf Paris-Lyon), **bien inférieure à celle annoncée**.

Deux autres conséquences tout aussi certaines de ce Partenariat Public Privé sont :

-- **la diminution de la qualité des travaux réalisés**

-- **le privé n'est pas tenu par les engagements pris par RFF** auprès des collectivités territoriales, **pour lutter contre les nuisances !**

Ainsi donc c'est le contribuable qui aura à payer (ultérieurement) ce montage financier maffieux, dénoncé mollement par le Conseil Constitutionnel.

Le coût actuel estimé de la LGV PACA est déjà exorbitant et ne prend pas en compte beaucoup de dépenses annexes pourtant connues et chiffrables. Chacun sait qu'il est bien en dessous de ce qu'il sera en réalité.

Or, malgré les demandes répétées des uns et des autres, RFF répond que le financement n'est pas de son ressort et sera connu ultérieurement.

Mais ultérieurement, c'est lorsque RFF aura rempli ses obligations vis à vis de la loi Barnier et que les habitants n'auront plus leur mot à dire, soit après l'enquête publique dont RFF ne tiendra d'ailleurs aucun compte.

C'est donc bien un chèque en blanc que RFF demande de signer aux contribuables de la région PACA par le truchement de ses collectivités territoriales peu soucieuses des souhaits et besoins de leurs administrés.

Bon à savoir :

- des propriétaires et agriculteurs de la Marne (LGV Est), 3 ans après le début des travaux, ne sont toujours pas indemnisés.
- Le département du Jura refuse maintenant de payer sa quote-part, les engagements pris n'ayant pas été tenus.
- En raison des dépassements de budget, il manque à ce jour le financement de 50 km de la LGV Rhin-Rhône.